



bservatoire  
des Familles  
du Loiret

# VACANCES ET LOISIRS DES FAMILLES DU LOIRET

Udaf  
45

Synthèse  
Enquête 2016

## Les objectifs de l'enquête :

- Observer et comprendre les habitudes et attitudes des familles concernant leurs vacances et leurs loisirs et celles de leurs enfants
- Recueillir leur ressenti vis à vis des bienfaits et/ou des difficultés à partir en vacances ou avoir des loisirs avec leurs enfants
- Apprécier leurs connaissances et opinions sur les dispositifs d'aide aux vacances.

## Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous

Depuis 2008, la part du budget des familles consacré aux loisirs a fortement diminué pour atteindre en 2012 le niveau le plus bas depuis 1988 (source INSEE références 2014).

Le taux de départ en vacances n'augmente plus depuis plusieurs années.

Ces derniers chiffres sont source d'inquiétudes pour le mouvement familial, au regard de la contribution des loisirs au développement de la personne, tant au sein de la famille qu'au sein de la société.

L'évolution des modes de vie et des temps professionnels a modifié le comportement des

familles en matière de loisirs et de vacances. Les successives réductions du temps de travail ont facilité l'augmentation des temps libres, dégagés de toutes contraintes professionnelles.

Parallèlement, l'offre de loisirs s'est étoffée au même rythme que la société de consommation. Ces changements importants ont modifié la manière dont les familles perçoivent et organisent leur temps libre.

Les loisirs sont un levier de transmission des valeurs, d'un parent à son enfant et inversement. L'intérêt pour la culture ou pour un sport pendant l'enfance peut devenir une

habitude à l'âge adulte. Ces temps de partage en famille participent également au renforcement des liens familiaux.

C'est pour mieux appréhender ce sujet que l'UDAF du Loiret a entrepris cette enquête auprès des familles du département. Les éclairages apportés serviront de tremplin pour promouvoir et défendre le droit des familles à l'accès aux loisirs et vacances.

## Méthodologie

<b>Cible</b>	parents avec au moins un enfant à charge âgé entre 3 et 15 ans
<b>Envoi</b>	3000 questionnaires par voie postale
<b>Source</b>	base allocataires CAF
<b>Démarrage</b>	septembre 2015
<b>Retour</b>	316
<b>Analyse</b>	logiciel Question Data

## Profils des répondants

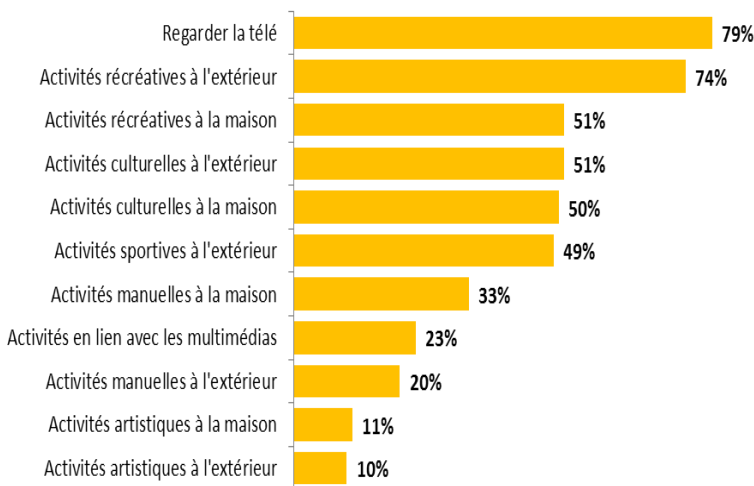
- 79% des répondants vivent en couple
- 54% ont deux enfants
- 10% ont un enfant
- 35% ont trois enfants et plus

L'échantillon représente un ensemble de 878 enfants à charge. 33% des enfants ont moins de 6 ans.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés et les ouvriers.

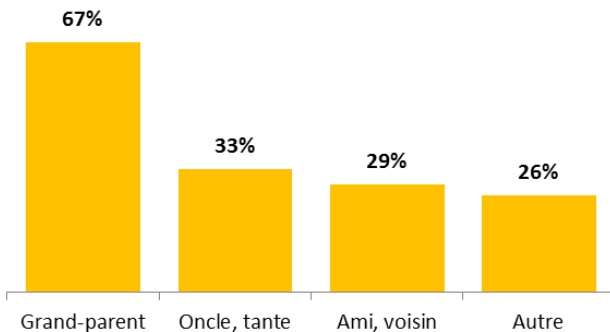
# LES LOISIRS

☞ *Au cours des 6 derniers mois, vous et vos enfants, avez-vous pratiqué les activités suivantes ?*



*Exemple de lecture : sur l'ensemble des répondants et de leurs familles, au moins 51% des répondants du Loiret ont pratiqué une activité récréative en famille au domicile et au cours des six derniers mois*

☞ *Si vos enfants font des activités avec d'autre(s) adulte(s), le(s)quel(s) ? (Plusieurs réponses possibles)*



☞ *60% des répondants ne font pas d'activités avec leurs enfants et alors qu'ils aimeraient en faire. Pour quelles raisons ne le font-elles pas ? (Plusieurs réponses possibles)*



Les familles attachent de la valeur aux loisirs et aux vacances.

Elles considèrent ces temps comme un moment de transmission et de partage, et de repos. Ces temps peuvent contribuer à renforcer les liens familiaux et la transmission de valeurs.

Qu'ils soient partagés ou non par l'ensemble des membres, les familles partagent une grande diversité de loisirs.

Ces loisirs sont le plus souvent liés au week-end. Les activités en semaine sont moins nombreuses et sont davantage consacrées à des activités à la maison (regarder la télé, multimédias, écouter de la musique..).

La majorité des activités sont partagées par l'ensemble des membres de la famille. Il va d'une volonté de partage. Le plus souvent les grands parents prennent le relais, signe d'une solidarité familiale, et fort lien intergénérationnel. C'est également une chance pour les parents en manque de disponibilité : 57% aimeraient faire des activités et ne le font pas. Les contraintes domestiques et professionnelles sont les principaux obstacles cités...sans pour autant oublier les difficultés financières.

Partager une grande variété d'activités « tous ensemble » peut avoir un coût important : c'est le frein majeur poussant à restreindre le nombre de loisirs.

Enfin, cela suppose des sacrifices : 52% des répondants ont stoppé une activité au bénéfice de leur(s) enfant(s).

Face à ces résultats, plusieurs points de vigilance sont relevés :

- **Temps d'activité des enfants : 45% des enfants ont des activités multimédias seuls. Ce pourcentage est plus faible pour les jeunes enfants.**
- **Le week-end : quel sens donner aux loisirs quand un parent travaille ? Les activités sont-elles toujours disponibles ?**
- **Le soutien aux familles : comment leur permettre de mieux concilier loisirs avec vie quotidienne et vie professionnelle ? Comment les aider à ne pas culpabiliser ?**
- **Les loisirs gratuits : sont-ils bien connus et suffisamment identifiés par les familles ?**

# LES VACANCES

Les vacances, c'est « passé du temps en famille » (88%), « se reposer, se ressourcer » (46%), et « partager des activités en famille » (43%). Tout est dit : les vacances sont considérées comme un moment de partage en famille. Mais encore comme faut-il pouvoir partir.

53% des répondants sont partis en vacances . Pour expliquer les non départs, des contraintes transitoires sont évoquées : enfants en bas âge, souci de santé

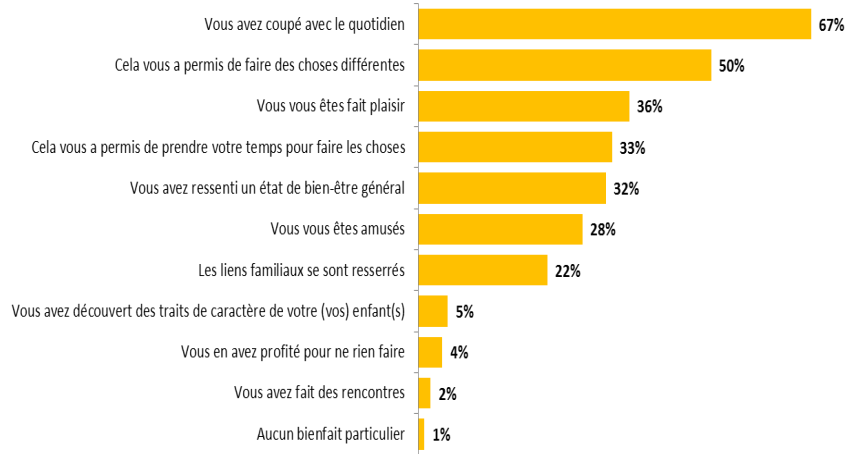
Cependant la principale raison est liée au budget. Et contrairement aux loisirs-potentiellement gratuits-, le frein financier au départ a un impact sur le long terme. Pour 16% des non partants, leur dernier séjour remonte à plus de 5 ans. Et même 9% d'entre eux ne sont jamais partis.

Dans ce contexte, les aides aux vacances sont jugées utiles et indispensables pour partir pour 95% des bénéficiaires. Toutefois on compte seulement un tiers de bénéficiaires parmi les répondants. Ces aides ont été principalement perçues dans le cadre d'une activité professionnelle. Pourtant d'autres aides existent , mais elles sont méconnues pour plus de 50% des répondants. D'ailleurs 85% des répondants n'ont pas entrepris de démarches et beaucoup ne savent pas comment faire.

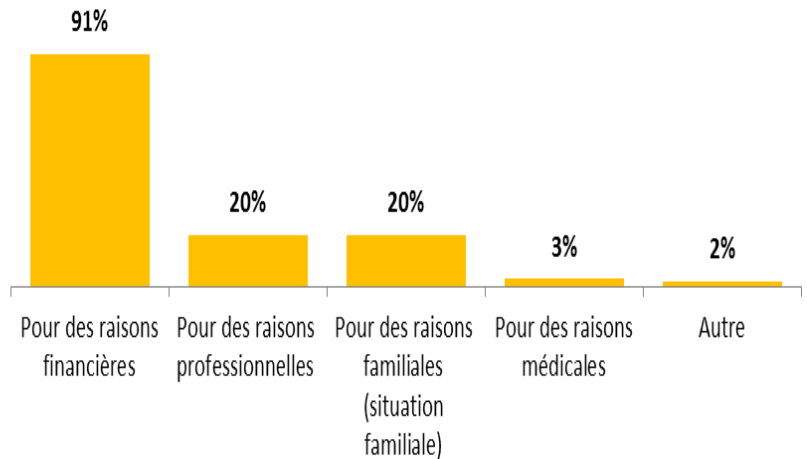
**A la lecture des résultats, les vacances peuvent paraître un luxe que certaines familles ne peuvent pas s'offrir. Aussi des points d'interrogation subsistent :**

- **Les aides aux vacances touchent elles leurs publics ? (37% des bénéficiaires auraient pu partir sans ces aides).**
- **Les vacances ont de nombreux bienfaits, et sont nécessaires à l'épanouissement de la famille. Cette valeur est-elle suffisamment reconnue et plébiscitée ?**
- **Les aides aux vacances sont elles suffisamment connues , et facilement accessibles ?**

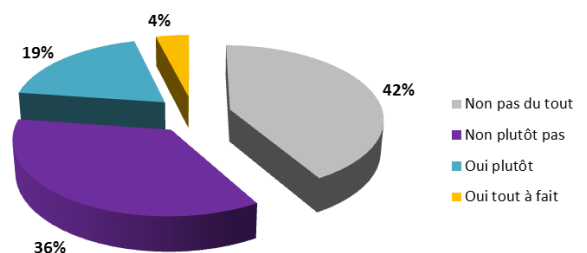
*☞ La dernière fois que vous êtes parti 4 nuits ou plus en famille, quels ont été les principaux bienfaits (3 réponses possibles)*



*☞ Si au cours de 12 derniers mois, vous n'êtes pas parti au moins une fois 4 nuits consécutives, pour quelle(s) raison(s)? (Plusieurs réponses possibles)*



*☞ Connaissez-vous les aides permettant aux familles ou aux enfants de partir en vacances ?*



# LES AIDES AUX VACANCES

Vous pouvez vous renseigner auprès de :

- la CAF (ou la MSA en fonction de votre régime de sécurité sociale) [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
  - \* Aides aux vacances en famille
  - \* Tickets colonie
  - \* Aide à l'accès aux accueils de loisirs
  - \* VACAF

Le CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques) [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org)

- \* Agréé par l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances)

- l'Académie d'Orléans –Tours [www.ac-orleans-tours.fr](http://www.ac-orleans-tours.fr)
  - \* Aides aux vacances et séjours éducatifs

- L'UNAT Union Nationale des Associations de Tourisme [www.unat-centre.asso.fr](http://www.unat-centre.asso.fr)
  - \* Dispositif « 1eres vacances en famille »

- Le centre social culturel le plus près de chez vous
- Le comité d'entreprise ou votre employeur
- Votre mairie ou centre communal d'action sociale (CCAS)
- Tout autre organisme social auquel vous dépendez

**Attention, certaines aides varient en fonction de votre situation familiale, sociale ou professionnelle.**



2, rue Jean Philippe Rameau  
45057 ORLEANS cedex 1

Téléphone : 02 38 71 99 99  
Télécopie : 02 38 71 99 86  
Contact mail : [udafloiret@udaf45.fr](mailto:udafloiret@udaf45.fr)

[www.udaf45.com](http://www.udaf45.com)

Résultats complets  
sur simple demande

## L'UDAF du LOIRET...

**Association Loi 1901** qui a pour mission principale de représenter l'ensemble des familles résidant sur le Département, conformément à l'ordonnance du 3 mars 1945 instituant l'UNAF et les UDAF (*article L 211-3 du code de l'action sociale et des familles*).

**Elle rassemble 29 mouvements familiaux, près de 80 associations familiales soit près de 6200 familles.**

**L'UDAF gère tout service d'intérêt familial dont on lui a confié la charge** (services judiciaires de protection des majeurs, services d'action éducative en milieu ouvert, service d'aide à la gestion budgétaire familiale, l'espace ressources logement...) **Elle assure également d'autres missions institutionnelles** notamment de représentation, d'animation du réseau des associations familiales, de gestion du secrétariat de la médaille de la famille et a développé un espace information familles (microcrédit personnel, soutien aux tuteurs familiaux, parrainage de proximité...)